

# RAPPORT ANNUEL 2012

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA  
Capital: CHF 150 000 000

Siège Principal et Direction Générale  
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano  
Tél. +41 58 855 30 00  
Fax +41 58 855 30 15

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Piero Melazzini**

Président

**Flavio Pedrazzoli**

Vice-Président

**Plinio Bernardoni**

Secrétaire

**Giovanni Ruffini**

**Kurt Spinnler**

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Brunello Perucchi**

Président de la Direction Générale

**Mauro De Stefani**

Vice-Président de la Direction Générale

Responsable de la Division Front-office

**Paolo Camponovo**

Membre de la Direction Générale

Responsable Division Logistique

**Mauro Pedrazzetti**

Responsable de la Division Crédits, Comptabilité, Marchés

**Roberto Mastromarchi**

Responsable de la Division Produits et Services

## RÉVISION INTERNE

**Alberto Bradanini**

Directeur

## BUREAU DE RÉVISION

**KPMG SA**

Zurich



LE VITTIME



*Je n'ai jamais été rien d'autre qu'un ouvrier et j'en suis fier.*

*J'ai toujours aimé et admiré les pauvres opprimés, les martyrs du travail, ceux qui risquent leur vie sans faire tout le vacarme des soi-disant héros de guerre, ceux qui essaient de vivre honnêtement.*

DEL LAVORO

Ce fascicule est disponible  
en italien, en allemand, en français et en anglais.  
La version allemande de la préface du Président  
a aussi été traduite en romanche.

## SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012

15

COMPTE ANNUEL 2012

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2012

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2012

29

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

VINCENZO VELA  
LA SCULPTURE POUR EXPRIMER LA VALEUR DE LA LIBERTÉ

I

Vincenzo Vela  
Biographie

III

Liberté de langage et valeurs libérales dans la sculpture de Vincenzo Vela

XIII

Vincenza Vela  
Entre Tessin et Italie à l'époque du Risorgimento

XXV

Vincenzo Vela mazzinien

XXXV

Le Musée Vincenzo Vela

XLV



*N'exprimez que des sentiments généreux qui aient une vertu éducative,  
et soyez convaincus que si l'atelier du sculpteur ne sert qu'à traduire  
dans le marbre des idées puériles incapables d'exercer la moindre influence  
sur le progrès de la civilisation, il ne faut pas se plaindre que  
la société considère nos œuvres comme de simples objets de luxe,  
ou comme de vils produits manufacturés...*

**Citations:**

La source des citations est donnée à la page XLVII de la partie consacrée à la culture.

**Image en double page:**

Vincenzo Vela,  
*Les victimes du travail*, 1882,  
plâtre, modèle original,  
255 x 332,5 x 66 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto

**Image au centre de la page:**

Vincenzo Vela,  
*La Science explorée*. Monument  
funéraire à Edoardo et Antonio  
Kramer, 1872,  
plâtre, modèle original,  
184,5 x 141,6 x 132 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto

## PREFACE DU PRÉSIDENT

La crise profonde, qui depuis quelques années frappe le monde entier, semble ne jamais devoir se finir. Elle se poursuit donc, laissant partout dans son sillage chômage et mal-être. Restent l'espoir et le désir fort de voir le mouvement s'inverser afin que nous nous dirigeons vers des eaux plus tranquilles, vers une prospérité dont nous avons presque oublié jusqu'au souvenir. Ce jour viendra, mais personne ne sait quand. En attendant, il serait bon que chacun accomplisse son devoir pour préparer le terrain de la reprise.

J'en viens à présent à la Suisse qui, malgré la conjoncture défavorable dans laquelle nous nous trouvons, demeure un havre par rapport à la plupart des autres pays européens, y compris les pays frontaliers, dans la mesure où le ralentissement de l'économie y est moindre.

Les problèmes auxquels la Confédération a été confrontée en 2012 sont les mêmes que ceux qui l'ont occupée et préoccupée l'année précédente, à savoir la crise financière européenne, les accords avec certains pays du vieux continent destinés à résoudre, par l'adoption du modèle Rubik, la question fiscale de longue date relative aux capitaux étrangers affluant dans les coffres des banques suisses, et les négociations avec les États-Unis pour résoudre des problèmes fiscaux analogues à travers la loi américaine FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act).

Désireuse de devenir propriétaire de sa résidence principale afin de ne plus avoir à payer de loyers, excessivement élevés, la population s'est tournée vers la "pierre". Mais toute médaille a son revers. Et le fait est que, dans une période caractérisée par une moindre capacité de dépense des familles, la Suisse a imposé aux banques, pour des raisons de sécurité, des mesures restrictives en termes d'octroi de prêts hypothécaires afin d'éviter les situations d'insolvabilité et, par conséquent, les difficultés financières à ses clients. En matière de résidences secondaires, nous avons assisté à une véritable envolée des demandes de permis de construire avant l'entrée en vigueur, prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2013, des nouvelles réglementations restrictives approuvées depuis quelque temps.

Le recul des crédits et donc la baisse, y compris dans notre établissement, du poste "recettes" a conduit à intervenir sur le front des coûts, en les réduisant et, dans la mesure du possible, en les supprimant. Cela s'est traduit chez certaines banques par une diminution du nombre de salariés et de guichets ainsi que par une multiplication des fusions.

Malgré la crise, la Suisse est demeurée un modèle pour les pays frontaliers ou non qui admirent la stabilité politique de la Confédération, la solidité de ses finances publiques, sa monnaie forte, la paix sociale qui règne dans le pays, l'efficacité de son administration et sa fiscalité modérée. Celle-ci a attiré et continue d'attirer des entreprises et capitaux étrangers.

Les tensions financières ont été moindres que par le passé, mais l'avenir reste incertain.

L'économie suisse tourne au ralenti suite au coup de frein de l'économie allemande, notre principal partenaire commercial. Les effets négatifs d'un tel revirement devraient s'inscrire dans la durée. Le chômage est en légère hausse, mais reste dans les limites de la norme.

L'association d'un franc suisse fort (l'euro vaut 1,20 franc), de l'afflux de capitaux en quantité considérable dans les banques et de l'absence d'inflation a permis de maintenir des taux d'intérêt stables à zéro, voire négatifs.

C'est dans ce contexte que nous avons opéré. Nos efforts ont porté sur l'augmentation du nombre d'opérations et le maintien d'une bonne qualité de service. Malgré une hausse du volume de travail, nous avons moins gagné que l'an dernier.

Pour ce qui est de notre réseau territorial, à la fin de l'année, l'agence de Davos a été fermée et son secteur d'activité repris par l'agence de Coire. Le nombre de nos agences, réparties sur 6 cantons, est donc tombé à 21, plus la succursale de la Principauté de Monaco à l'étranger. Au mois de décembre toujours, un bureau de représentation a été ouvert à Neuchâtel dans le canton du même nom. Il s'agit de notre premier observatoire en Suisse romande. Son rôle est d'évaluer sur le terrain l'utilité de notre éventuelle présence dans la région.

Nous avons beaucoup travaillé, et qui plus est dans un contexte difficile, comme cela a été dit plus haut. Nous remercions donc l'administration, la direction générale et chaque collaborateur pour son profond engagement et sa bonne volonté.

Notre gratitude va plus particulièrement à la FINMA, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, toujours attentive et disponible.

Un chaleureux merci à nos clients, toujours plus nombreux, qui nous ont accordé leur confiance et leur préférence, et sans lesquels la banque ne pourrait pas exister et n'aurait pas de raison d'être.

Puisse 2013 être pour tous une année prospère, sereine et synonyme de bonne santé.

Lugano, 1<sup>er</sup> janvier 2013

Le président  
**Piero Melazzini**







*L'art n'a rien à gagner d'une indulgence sans borne qui confine parfois à l'adulation candide, mais il a tout à gagner du jugement impartial, de la saine critique et d'une rétribution juste et non exagérée.*



Vincenzo Vela,  
*La prière du matin*, 1846,  
plâtre, modèle original.  
139 x 59,4 x 72,6 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto



*[...] je me trouvais à l'unisson des romantiques, porté en cela par le pur sentiment de l'art: j'observais ses constantes, j'essayais, en pensant à mes sujets, de m'approcher au plus près de la vérité, sans trop rechercher dans la composition ces règles minutieuses à l'excès qui lui enlèvent toute vie et tout mouvement.*



Vincenzo Vela,  
*Portrait de la petite comtesse  
Leopoldina d'Adda  
avec son chien*, 1852-1854,  
plâtre, modèle original,  
104,2 x 69 x 71,7 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012

L'année 2012 a une nouvelle fois été une année compliquée pour l'économie mondiale. Malgré tout, le tableau en fin de période s'avère plus rassurant qu'on n'aurait pu le craindre en début d'exercice, pour autant que l'on puisse en juger.

Par leurs interventions, les banques centrales ont joué un rôle déterminant, offrant un filet de sécurité dans un contexte d'incertitude. Les efforts déployés par la Banque centrale européenne et la détermination de son président, en particulier, ont commencé à produire les effets escomptés dans la deuxième moitié de l'année.

Le risque de dissolution de l'euro semble aujourd'hui quasiment écarté et la crise de la dette qui frappe certains pays européens pouvoir être gérée. Pour cela, des politiques crédibles doivent aujourd'hui être mises en place sachant que le scepticisme pourrait revenir et avoir des effets dévastateurs.

Le soulagement lié à la reconduite de l'administration Obama en Amérique n'a duré qu'un temps, éclipsé par les inquiétudes suscitées par le "fiscal cliff" qui se sont dissipées in extremis.

Le renforcement des finances publiques devrait donc rester à l'ordre du jour pendant de nombreuses années encore de part et d'autre de l'Atlantique. La croissance américaine, dans le meilleur des cas, ne pourra pas tirer seule l'économie mondiale. Les pays émergents, et plus particulièrement la Chine depuis les changements intervenus au sein de son gouvernement, pourraient l'y aider.

L'Europe reste confrontée à la nécessité d'éviter une récession et se doit, dans le domaine politique, de relever la tête en veillant à l'intérêt commun.

L'économie suisse a enregistré d'excellents résultats qui ont toutefois été atténués, au dernier trimestre, par l'impact du net ralentissement de l'économie allemande.

Il convient de reconnaître à la Banque nationale suisse l'immense mérite d'avoir évité au pays une récession. Et cela grâce au maintien d'un taux de change minimum avec l'euro.

L'inflation est maîtrisée et affiche des valeurs négatives sans que l'on puisse toutefois encore parler de déflation. Les chiffres du chômage, variables selon les cantons et les régions, sont rassurants.

Les marchés d'actions se sont en moyenne révélés comme de bons investissements, même si leur évolution en cours d'année n'a pas été linéaire.

Les émissions obligatoires des pays jugés "sûrs" ont fait l'objet d'achats massifs malgré des rendements proches de zéro, voire pire pour l'investisseur du fait des commissions. Une fois franchie la phase la plus critique, les titres émis par les pays "non phare" ont, en revanche, été fortement réévalués.

Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt dans l'ensemble des principales devises se sont rapprochés de zéro. Des taux négatifs ont même été appliqués au franc suisse.

Les effets pernicieux de cette situation qui perdure peuvent être très sournois et faire peser, de fait, une nouvelle "épée de Damoclès" sur le pays.

En Suisse, les principales sources de préoccupation proviennent du secteur immobilier du fait de la surchauffe constatée dans certaines régions. On observe, en effet, une certaine accoutumance de la clientèle à des taux d'intérêt historiquement bas qui conduit cette même clientèle à ne pas envisager la possibilité d'un brusque redressement des taux. Pour contrecarrer ce phénomène, les règles restrictives introduites en cours d'année par mesure d'auto-réglementation étaient, à notre avis, appropriées.

D'autre part, la réduction des taux semble être l'instrument privilégié de tous les pays désireux de dévaluer leur monnaie, stimuler la consommation et les investissements, soutenir les marchés ou ne serait-ce que maîtriser leur dette publique.

Avoir conscience que la Suisse n'est pas une île perdue au milieu de l'océan, mais un pays situé au cœur d'une Europe en émoi nous conduit à revoir notre définition de "havre bienheureux" bien que les atouts traditionnels de notre pays soient de plus en plus admirés, voire enviés.

Fruit d'une politique d'équilibre et de modération saine, la solidité de nos finances publiques, notamment, semble presque parfois constituer une faute à des yeux étrangers qui ne sont pas, à proprement parler, désintéressés.

Bien que moins hostiles que par le passé, les attaques menées à l'encontre de la place financière suisse se sont ainsi renouvelées. Si l'accord avec les États-Unis dans le cadre de la loi FATCA a poursuivi son tortueux chemin, c'est le modèle suisse Rubik, alternative proposée à l'échange d'informations en matière fiscale, qui a retenu toute l'attention.

L'accord conclu entre la Suisse et l'Allemagne a entretenu les conversations en cours d'année et, après avoir franchi l'écueil du gouvernement fédéral et du Bundestag (Chambre du peuple), n'a finalement pas été ratifié par le Bundesrat (Chambre des Länder).

En 2013, seuls les accords signés avec le Royaume-Uni et l'Autriche entreront donc en vigueur.

Plus complexes car liées à d'autres importants dossiers sur différents thèmes, les négociations menées dans ce même domaine avec l'Italie ont connu des hauts et des bas. Après un démarrage laborieux, leur rythme s'est accéléré. La démission du gouvernement Monti, intervenue un peu plus tôt que prévu, a toutefois empêché de finaliser des accords.

Dans un contexte de profondes incertitudes, marqué par des nouvelles et des événements souvent contradictoires, notre banque a fait preuve de bon sens et agi dans l'intérêt de sa clientèle, des familles ainsi que des petites et moyennes entreprises.

Pour accroître l'efficacité de notre réseau territorial, les activités de l'agence de Davos ont été intégrées au sein de la structure confirmée de la succursale de Coira. Parallèlement, un bureau de représentation a été ouvert à Neuchâtel, chef-lieu du canton du même nom, surtout connu pour sa florissante industrie horlogère haut de gamme. Notre banque est ainsi désormais présente dans 7 cantons ainsi qu'en Principauté de Monaco.

En fin d'exercice, elle comptait 341 salariés (+3 par rapport à 2011).

Nous avons collaboré amplement et efficacement avec notre maison mère, et de nouvelles formes de synergie ont en permanence été recherchées. Cette même Banca Popolare di Sondrio a procédé à une augmentation de capital de CHF 50 millions au second semestre de l'exercice afin de témoigner de sa volonté d'étendre plus encore ses activités sur le marché intérieur. Notre banque a agi en ce sens lors de l'exercice écoulé.

Le montant total des fonds collectés auprès de la clientèle s'élève ainsi à CHF 5'120'500'000.- (en hausse de 9% par rapport à l'exercice précédent) suite à la forte augmentation des "fonds collectés directement" qui ont atteint CHF 2'795'300'000.- (+20%). Nous sommes particulièrement fiers de ce résultat car il témoigne plus que tout autre de la confiance de la clientèle dans notre établissement. Pour entrer un peu plus dans le détail, les "Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements" se sont élevés à CHF 702'000'000.- (+4%), les "Autres engagements envers la clientèle à CHF 1'953'400'000.- (+32%) tandis que, marquées par les problèmes survenus sur les marchés obligataires et plus particulièrement par la faiblesse des coupons, les "Obligations de caisse" se sont chiffrées à CHF 139'900'000.- (-27%).

Le montant total des fonds indirects, à CHF 2'325'200'000.- (-2%), a été pénalisé, d'une part, par les fluctuations du marché et, d'autre part, par un transvasement partiel vers les liquidités. Notre Popso (SUISSE) Investment Fund, Sicav de droit luxembourgeois, présente en Italie par l'intermédiaire de la banque chef de fil italienne, a enregistré de bons résultats.

"Life-Benefit", notre fondation 3ème pilier, a accumulé quelques années seulement après sa création un patrimoine considérable, chiffré à CHF 215'000'000.- (+75%). Les investissements en liquidités et rendements élevés ont constitué un binôme gagnant.

Le nombre de crédits accordés à la clientèle a été supérieur à la moyenne du marché, bien que dans une moindre mesure par rapport aux précédents exercices. Déjà régies par la prudence, les conditions d'octroi de crédits sont devenues encore plus strictes afin de tenir compte des inquiétudes formulées par l'autorité de surveillance de l'évolution du marché immobilier.

Les "Créances hypothécaires" se sont ainsi chiffrés à CHF 2'525'100'000.- (+11%) et les "Créances sur la clientèle" à CHF 636'700'000.- (-2%), ce qui porte à CHF 3'161'800'000.- (+8%) le montant total des crédits par caisse octroyés.

L'équilibre atteint dans l'évolution à la hausse des fonds collectés et des crédits accordés à la clientèle est le fruit d'une politique d'entreprise claire et engagée de soutien aux familles et aux épargnants qui garantit des taux satisfaisants aux épargnants et des taux conformes au marché aux emprunteurs, ceci dans un contexte national caractérisé par des taux à zéro.

Cette stratégie, appréciée par une clientèle en forte hausse, a bien entendu un pendant négatif à court terme sur le compte de résultats, sur lequel pèsent également des choix ciblés d'investissement dans l'informatique et la formation du personnel destinés à nous permettre de faire face du mieux possible aux changements en cours, dont le qualificatif d'"historiques" ne semble pas usurpé.

Le "opérations d'intérêts" s'inscrit à 28'226'307.- (+4%) suite à la hausse du volume des crédits. Les marges ont, en revanche, été réduites au minimum. Malgré l'effort consenti pour rémunérer correctement l'épargne, les taux d'intérêt proposés par les banques sont restés dans des marges très restreintes.

Le "Résultat des opérations de commissions et des prestations de service" est en recul, à CHF 34'749'000.- (-9%), suite à la diminution des volumes moyens gérés ou administrés par rapport au précédent exercice. Conformément à la philosophie de notre entreprise, la grande majorité des profils de clients se caractérisent par un faible niveau de risque, un aspect qui limite depuis quelque temps déjà les occasions de trading. Les résultats enregistrés par nos mandats de gestion discrétionnaire, y compris ceux de notre Sicav, sont résolument positifs. Les activités d'offre et de soutien aux décisions d'investissement, pour ne citer que le mandat Advisory, intéressent de plus en plus la clientèle institutionnelle et qualifiée.

Le "Résultat des opérations de négoce" s'est chiffré à CHF 10'897'000.- (-20%). Les opérations de swap de devises étrangères contre francs suisses ont largement contribué, bien que dans une bien moindre mesure que lors du précédent exercice, à ce résultat.

Le montant total du "Résultat net de l'activité bancaire ordinaire" s'est élevé à CHF 74'948'000.- (-3%).

Malgré un contrôle attentif, les coûts d'exploitation sont en hausse de 3% à CHF 67'450'000. Ils se répartissent entre "Charges de personnel", à hauteur de CHF 45'144'000 (+3%), et "Autres charges d'exploitation" pour un montant de CHF 22'306'000.- (+2%).

Au premier semestre du prochain exercice, une analyse exceptionnelle sera effectuée afin de rationaliser les processus opérationnels et d'accroître la rentabilité de l'entreprise.

Le "bénéfice brut" s'établit à CHF 7'498'000.- (-37%).

Après comptabilisation des amortissements et provisions appropriées ainsi que des impôts sur les bénéfices et le capital, le poste "Bénéfice net" ressort à CHF 471'000.- (-85%).

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter ce montant à la "Réserve légale générale", visée à l'art. 22 des statuts. Grâce à l'augmentation de capital déjà citée, les capitaux propres sont en hausse de 21% par rapport au précédent exercice, à CHF 279'765'000.-.

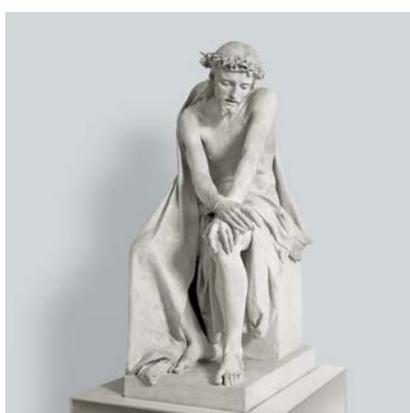
Nous tenons à remercier notre clientèle pour la confiance croissante dont elle nous témoigne, notre personnel pour sa précieuse contribution, l'Autorité de surveillance pour son soutien qui fait autorité et, enfin, nos auditeurs externes pour leur professionnalisme.

Nous sommes fiers de pouvoir dire que notre présence au sein de la Confédération helvétique se renforce de plus en plus et que nous faisons de notre mieux pour faire bonne impression.

Lugano, le 4 février 2013

Le Conseil d'administration





*Faire une simple statue m'aurait semblé comme un outrage  
à ce souvenir glorieux: cela ne m'a jamais effleuré.*



Vincenzo Vela,  
*Ecce Homo*, 1868,  
plâtre, modèle original,  
145 x 61 x 81,4 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto

## COMPTE ANNUEL 2012

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

## ACTIFS

en CHF	Notes	2012	2011	Variation
Liquidités		83 998 050	47 969 891	36 028 159
Créances sur les banques		818 890 876	629 306 046	189 584 830
Créances sur la clientèle	3.1	636 716 749	647 300 640	(10 583 891)
Créances hypothécaires	3.1	2 525 142 141	2 271 452 640	253 689 501
Immobilisations corporelles	3.2	26 216 283	34 491 117	(8 274 834)
Participations	3.2, 3.3, 3.4	603 138	603 138	-
Immobilisations corporelles	3.4	30 683 979	34 081 443	(3 397 464)
Comptes de régularisation		7 727 486	10 679 612	(2 952 126)
Autres actifs	3.17	68 448 259	68 885 275	(437 016)
<b>Total des actifs</b>		<b>4 198 426 961</b>	<b>3 744 769 802</b>	<b>453 657 159</b>
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		731 478 842	586 853 527	144 625 315

## PASSIFS

en CHF	Notes	2012	2011	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		197 585	106 923	90 662
Engagements envers les banques		1 004 028 867	1 047 829 245	(43 800 378)
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		701 956 112	672 564 635	29 391 477
Autres engagements envers la clientèle		1 953 411 416	1 475 070 092	478 341 324
Obligations de caisse	3.8	139 908 000	190 876 000	(50 968 000)
Comptes de régularisation		14 539 603	15 333 115	(793 512)
Autres passifs	3.18	71 350 888	78 062 643	(6 711 755)
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	33 269 809	34 357 222	(1 087 413)
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	13 724 000	15 000 000	(1 276 000)
Capital social	3.10, 3.11	150 000 000	100 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	3.11	115 569 927	112 352 786	3 217 141
Bénéfice de l'exercice	3.11	470 754	3 217 141	(2 746 387)
<b>Total des passifs</b>		<b>4 198 426 961</b>	<b>3 744 769 802</b>	<b>453 657 159</b>
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		932 513 164	734 035 879	198 477 285

## OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

en CHF	Notes	2012	2011	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	232 631 923	206 677 105	25 954 818
Engagements irrévocables	3.1	14 436 000	14 152 000	284 000
Instrument financiers dérivés	4.2	2 907 281 481	2 433 353 351	473 928 130
Valeurs de remplacement positives brutes		2 751 015	4 890 938	(2 139 923)
Valeurs de remplacement négatives brutes		61 629 588	69 616 611	(7 987 023)
Opérations fiduciaires	4.3	253 281 352	246 918 976	6 362 376

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2012

en CHF	Notes	2012	2011	Variation
<b>Produits des intérêts:</b>				
- intérêts et escomptes		76 003 031	76 054 503	(51 472)
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		422 760	777 393	(354 633)
Charges d'intérêts		(48 199 484)	(49 575 146)	1 375 662
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		<b>28 226 307</b>	<b>27 256 750</b>	<b>969 557</b>
<b>Revenus pour commissions:</b>				
- sur les opérations de crédit		1 449 979	1 412 518	37 461
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		32 588 013	36 764 492	(4 176 479)
- sur autres prestations de service		5 906 133	6 048 855	(142 722)
Charges de commissions		(5 195 416)	(6 152 024)	956 608
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>34 748 709</b>	<b>38 073 841</b>	<b>(3 325 132)</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.2	<b>10 897 002</b>	<b>13 578 964</b>	<b>(2 681 962)</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		200 276	(384 057)	584 333
Produit des participations		-	-	-
Résultat des immeubles		172 298	166 653	5 645
Autres produits ordinaires		844 298	300 764	543 534
Autres charges ordinaires		(141 325)	(1 392 587)	1 251 262
<b>Résultat des autres produits ordinaires</b>		<b>1 075 547</b>	<b>(1 309 227)</b>	<b>2 384 774</b>
<b>Résultat net de l'activité bancaire ordinaire</b>		<b>74 947 565</b>	<b>77 600 328</b>	<b>(2 652 763)</b>
<b>Charges d'exploitation:</b>				
Charges de personnel	5.3	45 143 546	43 799 899	1 343 647
Autres charges d'exploitation	5.4	22 306 090	21 884 002	422 088
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>67 449 636</b>	<b>65 683 901</b>	<b>1 765 735</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>7 497 929</b>	<b>11 916 427</b>	<b>(4 418 498)</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

en CHF	Notes	2012	2011	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(7 038 654)	(7 074 590)	35 936
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(6 930 027)	(2 915 924)	(4 014 103)
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>(6 470 752)</b>	1 925 913	(8 396 665)
Produits extraordinaires	5.5	9 089 916	2 486 228	6 603 688
Charges extraordinaires	5.5	(450 655)	(95 000)	(355 655)
Impôts		(1 697 755)	(1 100 000)	(597 755)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>470 754</b>	3 217 141	(2 746 387)
<b>PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN</b>				
en CHF	Notes	2012	2011	Variation
Bénéfice de l'exercice		470 754	3 217 141	(2 746 387)
Bénéfice reporté		-	-	-
<b>Bénéfice disponible</b>		<b>470 754</b>	3 217 141	(2 746 387)
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2012, soit CHF 470 754, à la réserve légale générale				
<b>Report à nouveau</b>		<b>-</b>	-	-

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2012

### COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2012 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2011)

#### FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2012		2011	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	471	-	3 217	-
Amortissements	7 039	-	7 075	-
Correctifs de valeurs et provisions	-	1 088	973	-
Réserves pour risques bancaires généraux	-	1 276	-	-
Comptes de régularisation actifs	2 952	-	-	1 355
Comptes de régularisation passifs	-	794	987	-
Autres actifs	437	-	-	17 949
Autres passifs	-	6 712	-	2 573
<b>Total flux opérationnel</b>	<b>1 029</b>			<b>9 625</b>

#### FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	50 000	-	-	-
<b>Total flux des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>50 000</b>			

#### FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	-	50	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	1	-	66
Autres immobilisations corporelles	-	1 187	-	4 842
Valeurs immatérielles	-	2 453	-	1 915
<b>Total flux dans l'actif immobilisé</b>		<b>3 641</b>		<b>6 773</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT

## FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2012		2011	
	Source	Emploi	Source	Emploi
<b>Report</b>	51 029	3 641	-	16 398
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	10 241	-	-	-
Obligations de caisse	-	51 612	8 961	-
Créances sur la clientèle	-	11 368	-	15 327
Créances hypothécaires	-	312 874	-	126 679
Immobilisations financières	10 001	-	-	1 871
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	91	-	107	-
Engagements envers les banques	-	43 800	120 017	-
Engagements envers la clientèle	468 100	-	140 421	-
Engagements envers la clientèle – épargne	29 391	-	55 966	-
Obligations de caisse	644	-	3 086	-
Créances sur les banques	-	189 585	76 883	-
Créances sur la clientèle	21 952	-	-	45 139
Créances hypothécaires	59 185	-	-	219 025
Immobilisations financières	-	1 726	8 379	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
<b>Total flux de l'activité bancaire</b>		11 360	5 779	
<b>Flux totaux</b>	51 029	15 001	5 779	16 398
<b>Variation de la liquidité</b>		36 028	10 619	



*[...] pour le bien de l'art et pour le progrès, je ferai toujours tous les sacrifices que l'on pourra exiger de moi, tant cela est un devoir pour tout artiste et patriote.*



Vincenzo Vela,  
Main droite de Vincenzo Vela,  
avec ébauchoir, 1853,  
Marbre, 12,3 x 27 x 17,2 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto

## ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2012

### 1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à Saint-Moritz avec quatre agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina, Samedan et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, une succursale à Coire avec une agence à Saint-Gall, une succursale à Bâle avec une agence en ville et des succursales à Locarno, Zurich, Berne et Principauté de Monaco.

Un bureau de représentation a été ouvert en décembre à Neuchâtel.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 341 personnes (fin 2011: 338), ce qui équivaut à 324.85 collaborateurs à plein temps (2011:322.70).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

### 2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, notamment celles qui figurent dans la circulaire 2008/2 «Directives sur les prescriptions régissant l'établissement des comptes (art. 23-27 OB) du 1er janvier 2009 (1er juin 2012)». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

#### INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

---

##### CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, la banque constitue des corrections de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif «Correctifs de valeurs et provisions».

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants sont enregistrés dans le poste «Correctifs de valeurs et provisions».

##### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

##### PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2012	2011
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

## COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

## IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

## ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectuées sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles. Prière de se reporter également à la section «Risques de crédit».

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs». Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat. Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans «Résultat des opérations d'intérêts».

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.2072 (2011: 1.2178); USD 0.9151 (2011: 0.9391).

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes.

Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

## MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS – REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

## SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts».

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

## MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2012, par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2011, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation du bilan et d'évaluation.

## ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

## ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2012.

## GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe régulièrement le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.), dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

La Banque a un service de gestion du risque, qui est chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques et des limites de risque, en synergie avec d'autres services et organismes de vérification et de contrôle.

### TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

### RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'une contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque octroie pour la plupart des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements située en Suisse, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont principalement effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la notation 1 représente le risque le plus bas et la notation 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue pour ce but qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises en revanche, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

## RISQUES DU MARCHÉ

Par risques du marché, on entend les risques liés aux pertes de valeur dues à des baisses de la valeur des actifs et/ou à des augmentations de la valeur des passifs résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de taux, de change et de prix.

## RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement liée à la non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (micro et principalement macro hedge) avec la maison mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque agit dans ce domaine comme Payer Swap, en payant la part fixe à la Maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la maison mère (80-125%). Les parts inutilisées relatives aux transactions de couverture sont, le cas échéant, comptabilisées dans les Résultats des opérations de négoce.

## RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des exigences et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes de manière individuelle sont gérées quotidiennement par la trésorerie de manière globale.

## RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables.

Le refinancement de la Banque s'effectue à partir de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de mise en pension avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création des responsables chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

## RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

## RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne l'activité de compliance, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque.

## POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

---

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie détenues pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a fait recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire des swaps de taux d'intérêt (IRS).





*[...] l'Indépendance ne peut se conserver que grâce à la force née de l'Union [...].*



Vincenzo Vela,  
*Le porte-drapeau*. Monument à  
l'armée sarde, 1856-1858,  
plâtre, modèle original,  
387 x 200 x 121,3 cm  
Musée Vincenzo Vela, Ligornetto

### 3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

#### 3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	184 296 964	337 362 224	115 057 561	636 716 749
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	2 245 997 129	-	-	2 245 997 129
Immeubles commerciaux	279 145 012	-	-	279 145 012
Autres	-	-	-	-
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 709 439 105</b>	<b>337 362 224</b>	<b>115 057 561</b>	<b>3 161 858 890</b>
Exercice précédent	2 424 179 452	369 875 520	124 698 308	2 918 753 280
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	2 603 028	165 826 607	64 202 288	232 631 923
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	14 436 000	14 436 000
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 603 028</b>	<b>165 826 607</b>	<b>78 638 288</b>	<b>247 067 923</b>
Exercice précédent	1 862 755	146 605 249	72 361 101	220 829 105

#### CRÉANCES COMPROMISES

en CHF	Estimation valeur		Montant net	Correctifs de valeur individuels
	Montant brut	de réalisation des sûretés		
<b>Exercice de référence</b>	<b>20 017 230</b>	<b>1 839 427</b>	<b>18 177 803</b>	<b>18 177 803</b>
Exercice précédent	10 396 828	248 826	10 148 002	10 148 002

## 3.2. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	2012	2011	2012	2011
<b>Titres de créance</b>	<b>21 830 781</b>	29 370 110	<b>22 060 483</b>	29 498 788
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	21 830 781	29 370 110	22 060 483	29 498 788
<b>Titres de participation</b>	<b>4 385 502</b>	5 121 007	<b>4 454 294</b>	5 128 807
dont participations qualifiées	-	-	-	-
<b>Obligations de caisse</b> (valeur d'acquisition)	-	-	-	-
<b>Métaux précieux</b>	-	-	-	-
<b>Immeubles</b>	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>26 216 283</b>	34 491 117	<b>26 514 777</b>	34 627 595
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	18 145 383	23 756 871	-	-

Indications relatives aux propres titres de participation  
contenus dans les immobilisations financières

en CHF	Nombre		Valeur comptable	
	2012	2011	2012	2011
État au 01.01.12	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
État au 31.12.12	-	-	-	-

## Participations

en CHF	2012	2011
Avec valeur boursière	-	-
Sans valeur boursière	603 138	603 138
<b>Total des participations</b>	<b>603 138</b>	603 138

### 3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATION (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Ragione Sociale	Siège	Activité	Capital social	Part au capital
SOFIPO SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30%

Le capital social est entièrement libéré.

Conformément aux dispositions de l'art. 23 a OB, il ne subsiste aucune obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2012.

### 3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2011	Change- ments d'affectations	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable 31.12.2012
<b>Participations</b>								
minoritaires	1 253 138	(650 000)	603 138	-	-	-	-	603 138
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 253 138</b>	<b>(650 000)</b>	<b>603 138</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>603 138</b>

#### Immobilisations corporelles

Immobilisations à l'usage de la Banque	22 280 243	(5 195 149)	17 085 094	-	806	-	(1 031 849)	16 054 051
Autres immobilisations corporelles	73 759 037	(58 837 584)	14 921 453	-	1 187 086	-	(4 281 669)	11 826 870
Immobilisations immatérielles	32 205 403	(30 485 317)	1 720 086	-	1 893 669	-	(1 498 940)	2 114 815
Coûts capitalisés (augmentation du capital)	571 350	(216 540)	354 810	-	559 629	-	(226 196)	688 243
<b>Total</b>	<b>128 816 033</b>	<b>(94 734 590)</b>	<b>34 081 443</b>	<b>-</b>	<b>3 641 190</b>	<b>-</b>	<b>(7 038 654)</b>	<b>30 683 979</b>

#### Valeur d'assurance incendie

Immeubles à l'usage de la Banque			16 080 700					17 170 000
Autres immobilisa- tions corporelles			35 000 000					35 764 200

### 3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DU CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

Coûts d'augmentation de capital en CHF

	<b>31.12.2012</b>	31.12.2011
Augmentation de capital CHF 50 millions effectuée en 2010	240 540	354 810
Augmentation de capital CHF 50 millions effectuée en 2012	447 704	-
	<b>688 244</b>	354 810

### 3.6. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF

	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés en garantie	Engagements effectifs
Titres en garantie à la BNS	3 676 066	Aucun engagement
Titres en garantie à la SIS	5 456 065	Aucun engagement

#### Opérations REPO réalisées sur des titres

	<b>Année en cours</b>	Année précédente
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	9 013 252	15 112 694
Partie à laquelle le droit de procéder à la cession ou à la mise en gage a été accordé sans restriction	-	-

### 3.7. ENGAGEMENTS ENVERS INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- dans le premier contrat sont assurés tous les collaborateurs, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS supérieur à la limite maximale de la rente simple de vieillesse AVS;
- dans le deuxième contrat sont assurés tous les membres de la Direction après une période d'attente de 36 mois, mais non pas avant l'âge de 40 ans.

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan. Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

Indications relatives aux plans de prévoyance	31.12.2012	31.12.2011
en CHF		
<b>a) Réserve de contributions de l'employeur</b>		
Valeur nominale	-	-
Renonciation au bénéfice	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Valeur au bilan de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
<b>Résultat de la réserve de contributions de l'employeur inscrite au poste «Frais de personnel»</b>	-	-
Création de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
<b>b) Avantages / engagements financiers futurs</b>		
<i>Institutions de prévoyance sans excédent ni déficit de couverture</i>		
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la fondation collective	-	-
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la banque	-	-
Effets sur le compte de résultat	-	-
<b>c) Coût de la prévoyance dans les frais de personnel (prestations sociales)</b>		
Contributions pendant la période sous revue	4 485 240	4 134 964
Variations dues aux avantages / engagements financiers futurs	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
<b>Coût total de la prévoyance dans les frais de personnel</b>	<b>4 485 240</b>	<b>4 134 964</b>

La cessation des rapports de travail ne donne lieu à aucune obligation particulière, sauf en ce qui concerne les «prestations de libre-passage».

En absence de fonds libres, le calcul de la valeur actuelle d'éventuelles réductions futures des contributions n'est pas fait.

### 3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance										Total	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
0.500 %	3 426	40	15									3 481
0.625 %	260			50								310
0.750 %	8 290	831	100									9 221
0.875 %	329			85								414
1.000 %	950	1 283	665	530	164	20						3 612
1.125 %	1 268	538	645		15							2 466
1.250 %	2 000	11 032	5	600	360	30						14 027
1.375 %		380	115	270			20			20		805
1.500 %	7 991	385	1 818	330	119	280		136				11 059
1.625 %	36 277	76	300			70	50	125	30			36 928
1.750 %		2 200		1 753	140			50				4 143
1.875 %		9 186		250								9 436
2.000 %	65	10	1 159	160	695	60						2 149
2.125 %		50	29 277	6	20	70			4			29 427
2.250 %	336			4 420	11		15	10				4 792
2.375 %						1				165		166
2.500 %	445			50			246	10	250			1 001
2.625 %	209	10				100	88					407
2.750 %	275	124	20									419
2.875 %	82	65										147
3.000 %	2 414	514										2 928
3.125 %	204	20		10								234
3.250 %		604	111	2								717
3.375 %	600	48			10	4						662
3.500 %	150	667	140									957
<b>Total</b>	<b>65 571</b>	<b>28 063</b>	<b>34 370</b>	<b>8 516</b>	<b>1 534</b>	<b>635</b>	<b>419</b>	<b>331</b>	<b>449</b>	<b>20</b>		<b>139 908</b>

## 3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvre- ments, intérêts en souffrance et différences de change	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:</b>							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	26 662 119	(523 010)	-	658 129	6 472 571	-	33 269 809
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	7 695 103	(60 000)	-	-	-	(7 635 103)	-
<b>Sous-total</b>	<b>34 357 222</b>	<b>(583 010)</b>	<b>-</b>	<b>658 129</b>	<b>6 472 571</b>	<b>(7 635 103)</b>	<b>33 269 809</b>
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>34 357 222</b>	<b>(583 010)</b>	<b>-</b>	<b>658 129</b>	<b>6 472 571</b>	<b>(7 635 103)</b>	<b>33 269 809</b>
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>34 357 222</b>	<b>(583 010)</b>	<b>-</b>	<b>658 129</b>	<b>6 472 571</b>	<b>(7 635 103)</b>	<b>33 269 809</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>15 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 276 000)</b>	<b>13 724 000</b>

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposables. Au cours de l'exercice 2012 la réserve latente de CHF 7 635 103 existante au 31 décembre 2011 comptabilisée au poste «autres provisions» a été dissolue en faveur du compte de résultat.

## 3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale total	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>	<b>150 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>150 000 000</b>

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital-actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, elle est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionnariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés au marché télématique actionnaire de la Bourse de Milan (MTA).

**En date du 27.09.2012, la Banque a procédé à une augmentation du capital social de CHF 50 000 000, qui atteint ainsi CHF 150 000 000.**

## 3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2012	2011
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>		
Capital social libéré	100 000 000	100 000 000
Réserve légale générale	112 352 786	107 652 005
Réserve pour risques bancaires généraux	13 724 000	15 000 000
Bénéfice au bilan	3 217 141	4 700 780
<b>Total</b>	<b>229 293 927</b>	<b>227 352 785</b>
Attribution à la réserve légale générale	3 217 141	4 700 780
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'exercice précédent	(3 217 141)	(4 700 780)
Bénéfice de l'exercice de référence	470 754	3 217 141
Augmentation du capital social	50 000 000	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>279 764 681</b>	<b>230 569 926</b>
dont:		
Capital Social libéré	150 000 000	100 000 000
Réserve légale générale	115 569 927	112 352 785
Réserve pour risques bancaires généraux	13 724 000	15 000 000
Bénéfice au bilan	470 754	3 217 141
<b>Total</b>	<b>279 764 681</b>	<b>230 569 926</b>

### 3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital							
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé	Total
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	83 998 050	-	-	-	-	-	-	83 998 050
Créances								
sur les banques	94 357 355	-	721 264 381	3 269 140	-	-	-	818 890 876
Créances								
sur la clientèle	16 154 499	296 005 241	233 426 524	36 768 760	48 087 740	6 273 985	-	636 716 749
Créances hypothécaires	33 298 955	355 338 156	220 743 450	222 892 000	1 231 964 730	460 904 850	-	2 525 142 141
Immobilisations								
financières	4 385 502	-	2 650 786	5 872 626	12 792 819	514 550	-	26 216 283
<b>Exercice de référence</b>	<b>232 194 361</b>	<b>651 343 397</b>	<b>1 178 085 141</b>	<b>268 802 526</b>	<b>1 292 845 289</b>	<b>467 693 385</b>	<b>-</b>	<b>4 090 964 099</b>
Exercice précédent	398 797 639	649 763 917	804 634 288	331 026 548	1 063 472 474	382 825 468	-	3 630 520 334
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements								
résultant de papiers								
monétaires	197 585	-	-	-	-	-	-	197 585
Engagements								
envers les banques	487 231	-	913 525 812	90 015 824	-	-	-	1 004 028 867
Engagements envers								
la clientèle								
sous forme d'épargne								
et de placements	701 956 112	-	-	-	-	-	-	701 956 112
Autres engagements								
envers la clientèle	1 542 693 137	-	147 683 630	252 793 209	10 241 440	-	-	1 953 411 416
Obligations de caisse	-	-	5 746 000	59 825 000	72 483 000	1 854 000	-	139 908 000
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 245 334 065</b>	<b>-</b>	<b>1 066 955 442</b>	<b>402 634 033</b>	<b>82 724 440</b>	<b>1 854 000</b>	<b>-</b>	<b>3 799 501 980</b>
Exercice précédent	1 967 124 982	-	942 013 128	351 359 785	123 841 000	2 108 000	-	3 386 446 895

### 3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2012	2011	Variation
Crédits aux organes	5 900 000	6 600 000	(700 000)

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les conditions d'exécution de ces transactions sont en ligne avec celles du marché.

## 3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF

	2012		2011	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	83 372	626	47 491	479
Créances sur les banques	28 129	790 762	24 380	604 926
Créances sur la clientèle	515 454	121 262	508 956	138 345
Créances hypothécaires	2 525 141	-	2 271 453	-
Immobilisations financières	3 820	22 397	4 225	30 266
Participations	603	-	603	-
Immobilisations corporelles	30 479	205	33 816	265
Comptes de régularisation	6 824	904	10 595	85
Autres actifs	67 269	1 180	66 891	1 994
<b>Total des actifs</b>	<b>3 261 091</b>	<b>937 336</b>	<b>2 968 410</b>	<b>776 360</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	198	-	107	-
Engagements envers les banques	71 095	932 934	92 279	955 550
Engagements envers la clientèle				
sous forme d'épargne et de placement	491 944	210 012	474 409	198 155
Autres engagements envers la clientèle	1 357 586	595 825	990 754	484 316
Obligations de caisse	139 908	-	190 876	-
Comptes de régularisation	12 701	1 839	14 265	1 068
Autres passifs	69 925	1 426	74 425	3 638
Correctifs de valeurs et provisions	32 781	489	34 075	283
Réserves pour risques bancaires généraux	13 724	-	15 000	-
Capital social	150 000	-	100 000	-
Réserve légale générale	115 570	-	112 353	-
Bénéfice de l'exercice	470	-	3 217	-
<b>Total des passifs</b>	<b>2 455 902</b>	<b>1 742 525</b>	<b>2 101 760</b>	<b>1 643 010</b>

## 3.15. RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF

	2012		2011	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	3 262 415	78	2 966 760	79
Pays OCDE	891 972	21	737 241	20
Autres pays	45 362	1	40 769	1
<b>Total des actifs</b>	<b>4 199 749</b>	<b>100</b>	<b>3 744 770</b>	<b>100</b>

## 3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Liquidités	76 174	7 020	346	458	83 998
Créances sur les banques	122 583	589 736	53 195	53 377	818 891
Créances sur la clientèle	501 457	108 281	12 324	14 655	636 717
Créances hypothécaires	2 494 507	30 635	-	-	2 525 142
Immobilisations financières	7 734	17 309	1 173	-	26 216
Participations	603	-	-	-	603
Immobilisations corporelles	30 479	205	-	-	30 684
Comptes de régularisation	6 914	754	13	47	7 728
Autres actifs	64 351	2 779	399	919	68 448
<b>Total actif au bilan</b>	<b>3 304 802</b>	<b>756 719</b>	<b>67 450</b>	<b>69 456</b>	<b>4 198 427</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	19 203	865 359	174 123	125 639	1 184 324
<b>Total des actifs</b>	<b>3 324 005</b>	<b>1 622 078</b>	<b>241 573</b>	<b>195 095</b>	<b>5 382 751</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	174	4	4	15	197
Engagements envers les banques	81 508	854 850	20 602	47 069	1 004 029
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	558 264	143 692	-	-	701 956
Autres engagements envers la clientèle	1 209 540	544 001	138 173	61 697	1 953 411
Obligations de caisse	139 908	-	-	-	139 908
Comptes de régularisation	12 173	1 933	257	177	14 540
Autres passifs	69 189	1 434	76	652	71 351
Correctifs de valeurs et provisions	32 798	472	-	-	33 270
Réserves pour risques bancaires généraux	13 724	-	-	-	13 724
Capital social	150 000	-	-	-	150 000
Réserve légale générale	115 570	-	-	-	115 570
Bénéfice de l'exercice	471	-	-	-	471
<b>Total passif au bilan</b>	<b>2 383 319</b>	<b>1 546 386</b>	<b>159 112</b>	<b>109 610</b>	<b>4 198 427</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	945 619	73 096	80 852	84 757	1 184 324
<b>Total des passifs</b>	<b>3 328 938</b>	<b>1 619 482</b>	<b>239 964</b>	<b>194 367</b>	<b>5 382 751</b>
Position nette par devise	(4 933)	2 596	1 609	728	-

## 3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2012	2011	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 580 691	1 576 911	3 780
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	3 251 845	5 406 452	(2 154 607)
Compte de compensation	57 000 551	58 514 017	(1 513 466)
Autres	6 615 172	3 387 895	3 227 277
<b>Total</b>	<b>68 448 259</b>	<b>68 885 275</b>	<b>(437 016)</b>

## 3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2012	2011	Variation
Administration fédérale des contributions	5 966 534	5 083 015	883 519
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	62 130 418	70 132 125	(8 001 707)
Compte de compensation	-	-	-
Fournisseurs	2 036 027	2 236 697	(200 670)
Autres	1 217 909	610 806	607 103
<b>Total</b>	<b>71 350 888</b>	<b>78 062 643</b>	<b>(6 711 755)</b>

#### 4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

##### 4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2012	2011
Garanties émises et instruments analogues	194 178 997	172 661 806
Crédits documentaires	38 452 926	34 015 299
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>232 631 923</b>	206 677 105

## 4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, y.c. FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	57 000 551	1 463 600 000
Futures	134	134	266 750	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	2 080 374	3 958 396	1 224 722 589	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	160	160	40 066 250	-	-	-
Options (OTC)	184 820	184 820	31 913 231	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	331 467	331 467	6 658 444	-	-	-
Options (OTC)	154 060	154 060	30 886 275	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Dérivés de crédit</b>						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
<b>Divers</b>						
Contrats à terme	-	-	109 167 942	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 751 015</b>	<b>4 629 037</b>	<b>1 443 681 481</b>	<b>-</b>	<b>57 000 551</b>	<b>1 463 600 000</b>
Exercice précédent	4 890 938	11 102 594	1 148 553 351	-	58 514 017	1 284 800 000

## 4.2. (SUITE)

en CHF

	Total après impact des contrats de netting	
	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 751 015</b>	<b>61 629 588</b>
Exercice précédent	4 890 938	69 616 611

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques», correspondent à ceux définis par la maison mère (80-125%).

Les éventuelles parts inutilisées relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sont surtout le résultat d'opérations de swaps sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans la ligne «Contrat à terme» du poste «Divers», sont reportées les opérations au comptant, conclue avant le 31 décembre 2012, qui n'avaient pas encore été réglées, en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

## 4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF

	2012	2011	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	2 573 255	3 063 316	(490 061)
Investissements fiduciaires auprès de la maison mère	250 708 097	243 855 660	6 852 437
<b>Total</b>	<b>253 281 352</b>	<b>246 918 976</b>	<b>6 362 376</b>

## 4.4. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF

	2012	2011	Variation
<b>Genre d'avoirs administrés</b>			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	675.4	682.2	(6.8)
Avoirs sous mandats de gestion	677.2	779.9	(102.7)
Autres avoirs administrés	4 443.3	3 930.9	512.4
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)</b>	<b>5 795.9</b>	<b>5 393.0</b>	<b>402.9</b>
dont prises en compte doubles	307.4	333.3	(25.9)
Apports / (Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	104.7	(283.7)	388.4

Les «Autres avoirs administrés» se rapportent au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue aussi des services de nature administrative. La Banque n'a pas des avoirs patrimoniaux sous simple garde.

Les éventuelles créances sur la clientèle ne sont pas déduites.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

## 5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

### 5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2012	2011	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	10 890 515	13 536 735	(2 646 220)
Négoce de titres	6 487	42 229	(35 742)
<b>Total</b>	<b>10 897 002</b>	<b>13 578 964</b>	<b>(2 681 962)</b>

### 5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2012	2011	Variation
Salaires	35 061 132	34 045 035	1 016 097
Prestations sociales	8 006 680	7 446 629	560 051
Autres charges	2 075 734	2 308 235	(232 501)
<b>Total</b>	<b>45 143 546</b>	<b>43 799 899</b>	<b>1 343 647</b>

### 5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2012	2011	Variation
Coût des locaux	7 710 834	7 597 418	113 416
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 613 984	4 127 693	486 291
Autres coûts	9 981 272	10 158 891	(177 619)
<b>Total</b>	<b>22 306 090</b>	<b>21 884 002</b>	<b>422 088</b>

## 5.5. PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Le poste "Produits extraordinaires" est constitué principalement par la dissolution d'un engagement inscrit au poste "Autres passifs" de CHF 64 322 qui n'a pas été réalisé, d'un montant de CHF 93 535, qui se réfèrent à des positions passées tombées en prescription, de la dissolution de réserves titres (réserve latente) de CHF 7 635 103, ainsi que de la dissolution partielle de la "Réserve pour risques bancaires généraux" de CHF 1 276 000.

Le poste "Charges extraordinaires" se compose d'un passif exceptionnel de CHF 450 655 dû à une vente de titres en 2010 qui s'est révélée par la suite erronée.

En 2011 le poste "Produits extraordinaires" était principalement constitué par la dissolution d'un engagement inscrit au poste "Autres passifs" pour CHF 311 359 qui ne s'est pas réalisé, d'un actif exceptionnel de CHF 455 517, qui se réfère à des positions passées tombées en prescription, du bénéfice découlant de la vente de la participation Viseca de CHF 610 000, de la dissolution partielle de la mise e réserve pour titres (réserve occulte) de CHF 1 100 000.

## 5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO).

Aucune remarque.

## 5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF

	2012		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations sur intérêts	26 469 122	1 757 185	28 226 307
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	31 931 244	2 817 465	34 748 709
Résultat des opérations de négoce	10 727 123	169 879	10 897 002
Résultat des autres produits ordinaires	1 075 547	-	1 075 547
Résultats nets de l'activité bancaire ordinaire	70 203 036	4 744 529	74 947 565
Charges d'exploitation	64 193 914	3 255 722	67 449 636
<b>Bénéfice brut</b>	<b>6 009 122</b>	<b>1 488 807</b>	<b>7 497 929</b>

\* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

## 6. INFORMATIONS CONCERNANT LE CALCUL DES FONDS PROPRES

En ce qui concerne les exigences de publication (Bâle II pilier 3), régies par l'art. 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et mises en œuvre au moyen de la Circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire» (correspondant à l'ancienne Circ. CFB 06/4), nous renvoyons aux informations qui seront publiées dans le rapport annuel de notre maison mère (Banca Popolare di Sondrio) au 31 décembre 2012.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



**KPMG SA**  
**Audit Financial Services**  
Badenerstrasse 172  
CH-8004 Zurich

Case postale  
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31  
Téléfax +41 58 249 44 06  
Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de

### **Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 21 à 54) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

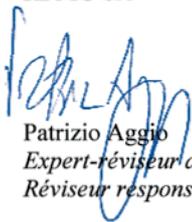
### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Patrizio Aggio  
*Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable*



Daniel Senn  
*Expert-réviseur agréé*

Zurich, le 4 février 2013

*Annexes:*

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



## NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

INVESTMENT ADVISORY

OPÉRATIONS SUR DEVISES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT  
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE  
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION  
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3<sup>e</sup> PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL  
FREE CALL 00 800 800 767 76

## PREFACE

Le volet culturel de notre Rapport d'activité – exercice 2012 – est consacré au sculpteur tessinois Vincenzo Vela (Ligornetto, Tessin, 3 mai 1820 – 3 octobre 1891).

Issu d'une famille nombreuse et modeste, il commence à travailler dès son plus jeune âge comme tailleur de pierre. C'est ainsi qu'il apprend les rudiments d'un métier laborieux, tout en se familiarisant avec la pierre et les outils qui permettent de la façonner. Plus tard, il rejoint son frère aîné à Milan. Là, il côtoie les marbriers du Duomo, auprès desquels il gagnera en habileté et en expérience. Il fréquente aussi l'Académie de Brera, où s'affinent sa sensibilité artistique et son jugement. Ce sera un tremplin pour ce grand artiste en herbe qui, dès l'âge de quinze ans, peut se réjouir de remporter des prix dans des concours de sculpture. À vingt-deux ans, il réalise à Venise le bas-relief *La fille de Jaïre*, une œuvre qui lui vaudra une médaille d'or. De là, sa renommée ne fera que croître.

Son talent, son art déjà si consommé apparaissent clairement dans la statue de l'évêque de Pesaro Giuseppe Maria Luvini, commande de la ville de Lugano.

Attiré par les grands maîtres italiens du passé, Vincenzo Vela se rend à Rome pour découvrir et étudier sur place les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et du Bernin. Il aime tant l'Italie qu'il participera activement au Risorgimento en s'engageant comme volontaire dans les guerres d'indépendance contre l'occupation autrichienne. On le retrouve, entre autres, parmi les insurgés des Cinq Journées de Milan. Plus tard, il s'installe à Turin, ville symbole de la libération de l'occupation étrangère. Là, il se consacrera aussi à l'enseignement, et ce avec passion, sérieux, enthousiasme, comme l'atteste cette introduction à l'une de ses leçons: «Chers élèves, [...] je tiens à vous dire avant tout que l'art auquel vous vous destinez exige des sacrifices importants de la part de ceux qui le cultivent. Gare à l'artiste qui considère son art uniquement comme une source de lucre, et qui l'abaisse au rang d'un simple travail manuel ! Souvenons-nous que les statues passent à la postérité et que les sculpteurs ne seront pas jugés uniquement par leur siècle.»

Dans la vaste production de Vincenzo Vela, il est bon de citer son *Spartacus*, œuvre exposée à Brera en 1851 et aujourd'hui conservée au Musée Vincenzo Vela de Ligornetto (Tessin), mais aussi *Les derniers jours de Napoléon Ier*, présentée à l'Exposition universelle de Paris en 1867 et pour laquelle Vela obtient une médaille de première classe. Dans cette œuvre, on découvre un Napoléon déclinant, résigné, sans énergie, un homme déserté par la volonté de conquête. Citons aussi le haut-relief intitulé *Les victimes du travail*, représentant les ouvriers morts sur le chantier de construction du tunnel du Saint-Gothard.

Il y aurait encore tant à dire, mais laissons plutôt la parole aux auteurs de la présente monographie, que je remercie vivement pour leurs excellentes contributions, fruits de recherches éclairées et approfondies.

Lugano, janvier 2013

Le président  
**Piero Melazzini**